Liste des principales infractions à la propreté urbaine et montants de la contravention

1. Dépôts sauvages d'encombrants, de cartons, etc.

Contravention: jusqu'à 1500 €* (NATINF 6069)

2. Les déjections canines

Contravention: 68 € / 135€ (NATINF 26512)

3. Le non-respect du nettoyage des abords des chantiers

Contravention : 135 € / auteurs (NATINF 26513) (NATINF 6196)

- Cracher ou de jeter son chewing-gum dans l'espace public (voirie, murs ou espaces verts) pour des raisons évidentes d'hygiène et de dégradation de l'espace public. Contravention : 135 € (NATINF 1086)
- 5. Uriner dans l'espace public (voirie, murs ou espaces verts)

Contravention: **135** € (NATINF 26513)

6. Les dépôts de gravas des chantiers

Contravention : jusqu'à 1500 € *

7. Le jet de nourriture aux animaux sur la voie publique

Contravention: jusqu'à 450 € (NATINF 1086)

8. Les sacs d'ordures ménagères laissés par terre

Contravention: jusqu'à 1500 € (NATINF 26511)

9. Mégots Emballages, restes alimentaires, canettes, papiers usagés...

Contravention: **135** € (NATINF 26511) (NATINF 1086)

10. Le non-débroussaillement de la végétation gênant sur la voie publique

Contravention: 135€

11. L'affichage sauvage, de taguer ou dégrader les biens publics ou privés situés dans l'espace public.

Délit relevant d'un dépôt de plainte : jusqu'à 3 750 € d'amende

12. Le déversement de substances causant une insalubrité

Contravention: 135 € / auteurs (NATINF 26513)

13. Les chiens non tenus en laisse sur la voie publique

Contravention: 35 € (NATINF 225)

14. Nuisances sonores et aboiements intempestifs

Contravention: 68 € / auteurs. (NATINF 6068) (NATINF 6084) (NATINF 13313)

15. Barbecues sauvages

Contravention: 135 € (NATINF 33756)

16. Brulage de déchets à l'air libre

Contravention: **135** € (NATINF 33756)